

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL  
MUNICIPAL

Séance du 17 mai 2018

DATE DE LA CONVOCATION : 11/05/2018  
DATE D’AFFICHAGE : 11/05/2018  
Date d’affichage du compte-rendu de la séance : 18/05/2018

Nombre de conseillers :  
en exercice : 15  
présents : 11  
votants : 15

L’an deux mil dix-huit, le dix-sept mai à 19 heures 05 minutes,  
Le Conseil municipal légalement convoqués s’est réuni en mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Luc KOKELKA, maire.

Étaient présents : Martine BOURGEOIS – Patrice PRIGENT - Jérôme LEBLOND – Alain GARRIGOU – Corinne CORNUEJOLS – Samuel LEFORT - Alicia BRUYELLE - Florence JOURNET – Jean-Luc THIBERGE – Marie-Françoise DUVAL–

*Formant la majorité des membres en exercice.*

Absents excusés : Mickaël SEJOURNÉ a donné pouvoir à Patrice PRIGENT - Renaud JAUNE a donné pouvoir à Martine BOURGEOIS – Eva DELAIN a donné pouvoir à Florence JOURNET - Dorothée SELLIER a donné pouvoir à Alain GARRIGOU

Secrétaire : Alain GARRIGOU

\*\*\*\*\*

### 1- Décision modificative n°1

Considérant la demande du trésor public d’émettre un mandat au 673 pour annuler le titre 2017/82 ;  
Le chapitre 67 n’étant pas assez alimenté, il convient d’effectuer un virement de crédit provenant de l’article 61521-terrains pour un montant de 200 € ;

De plus, considérant la demande du 15 mai du trésor public d’intégrer les résultats de la dissolution du SIVOM de Lommoye soit 2.027,02 en fonctionnement et 2.236,67 € en investissement, il convient d’ajouter ses résultats respectivement aux compte 002 et 001.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l’unanimité, adopte la décision modificative n°1, telle que figurant dans le tableau ci-après :

Imputations	Désignation	Diminution des crédits	Augmentation des crédits
<b>FUNCTIONNEMENT</b>			
<b>Résultat de fonctionnement reporté</b>			
002	Résultat de fonctt reporté		<b>2.027,02 €</b>
<b>Chapitre 011 charges à caractère général</b>			
61521	Terrains	<b>-200,00€</b>	<b>0</b>
<b>Chapitre 67 charges exceptionnelles</b>			
673	Titres annulés	<b>0</b>	<b>+200,00</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>-200,00 €</b>	<b>+2.227,02 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>Solde d’exécution de la section d’investissement reporté</b>			
001	Solde execut°sect°I reporté		<b>2.236,67 €</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>0,00 €</b>	<b>2.236,67 €</b>

### 2- Renouvellement contrat SACPA (chenil)

Vu la loi 99-5 du 6 janvier 1999 du code rural qui impose aux Maires d’avoir leur propre fourrière ou d’adhérer à une structure réglemantaire et notamment son article L211-24 ;

Après avoir entendu l’exposé du Maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l’unanimité, autorise le Maire à renouveler le contrat avec le groupe SACPA-CHENIL ET SERVICE et à signer tout document permettant la réalisation de cette action. Il prévoit les crédits comme suit : Le montant est au forfait annuel HT de 798.11€ et sera imputé sur le compte 611.

### 3- Renouvellement contrat de maintenance DELARCHIVES

Vu le code du patrimoine, notamment son livre II relatif aux archives ;



Vu le décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979 modifié relatif à la compétence des services d'archives publics et à la coopération entre les administrations pour la collecte, la conservation et la communication des archives publiques, notamment son article 2 ;

Après avoir entendu l'exposé du Maire qui explique que ce logiciel permet de mettre en forme les registres des délibérations comme imposé par la loi.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à renouveler le contrat de maintenance avec la Société ADIC Informatique sur le logiciel DELARCHIVES et à signer tout document permettant la réalisation de cette action. Il prévoit les crédits comme suit : le montant est au forfait annuel HT de 15€ et sera imputé sur le compte 6156

#### **4- Autorise le maire à proroger la protection sociale complémentaire.**

Vu la délibération 2012-12-01 instaurant la mise en place de la protection sociale pour les agents de Neauphlette ;

Considérant que le conseil d'administration du CIG a décidé de prolonger la première convention de participation, jusqu'au 31 décembre 2019.

Il convient de signer un avenant qui sera annexée à la convention de participation.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer l'avenant de prorogation de la convention de participation à la protection sociale des agents de la commune de Neauphlette et à signer tout document permettant la réalisation de cette action.

#### **5- Autorisant la CCPIF à attribuer une subvention d'équipement pour la commune de Bréval**

M. le Maire indique que la commune de Bréval a pour projet la réalisation de locaux qui permettront d'accueillir une micro-crèche.

M. le Maire propose d'autoriser la CCPIF à accorder une aide financière à la commune de Bréval pour la construction des locaux de la future micro-crèche.

Pour information cette aide se fera dans le cadre d'un fonds de concours de 7500€ à la commune de Bréval. Après avoir entendu l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise La CCPIF à attribuer un fonds de concours de 7500 € à la commune de Bréval ;

Dit que ce fonds de concours sera versé à la commune de Bréval après accords concordants exprimés à la majorité simple du Conseil Communautaire et des Conseils Municipaux des communes membres.

Dit que la présente délibération sera notifiée à la CCPIF et aux maires des communes membres.

#### **6- Fixant les prix de la sortie inter âge au Parc du Bocasse**

Considérant la nécessité de faire participer financièrement les participants des ateliers intergénérationnels ;

Considérant la volonté de permettre aux familles et aux diverses générations de se rencontrer et de partager autour d'une sortie ludique au Parc du Bocasse ;

Considérant que la commune se propose d'organiser cet événement et de prendre à sa charge l'intégralité du coût du transport pour les Neauphlettois, il est entendu que les Neauphlettois prendront en charge le prix de l'entrée au parc et que les participants extérieurs prendront à leur charge le prix de l'entrée du parc ainsi que le coût du transport ;

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, Adopte les propositions tarifaires suivantes :

	<b>Neauphlettois</b>	<b>Participants extérieurs</b>
<b>Enfant de moins de 1 mètre</b>	Gratuit	10 €
<b>Enfant de plus de 1 mètre et tarif adulte</b>	15 €	25 €

Dit que les recettes seront imputées sur l'article comptable 70878



### 7- Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Une convention avec la société privé GERISK va être signée pour démarrer le travail sur le PCS. Il convient de définir un groupe de travail pour sa mise en place : Patrice, Alain, Jérôme, Samuel et Marie-Françoise se sont proposés.

### 8- Avancement des achats et travaux

Rue des prés de Launay : Suite à une réunion avec les riverains qui ont soulevé les problématiques liés au caractère accidentogène des passages des camions et au manque de trottoirs. L'équipe municipale a expliqué que cette voie serait aménagée une fois finalisées toutes les constructions. D'ores et déjà, il est mis en place une nouvelle réglementation qui permettra de limiter les passages par un sens unique. Une information par boîtage et affichage de l'arrêté a été faite.

De plus, une signalétique horizontale et verticale est prévue : un passage piéton près de l'abri bus et deux stops qui permettront de limiter la vitesse.

Les bas-côtés ont été réégalisés. La semaine prochaine des poteaux bois seront implantés pour empêcher les débordements sur espaces verts et un engazonnement est prévu.

### 9- Compte rendu des commissions

#### Espaces verts :

La période des tontes a commencé. Il faut 28 heures aux agents pour tout tondre. Le fleurissement est en cours et prévu pour le mercredi 30. S'il y a des volontaires, ils sont les bienvenus. La CCPIF est sur le territoire pour faire les bas-côtés. Des produits bio ont été achetés pour le traitement.

#### Développement et projets :

Projet du Radon :

Toujours en attente du retour Ingénieur'Y. Des demandes de subvention contrat rural et auprès de la CCPIF sont prévues.

Projet du Vaurenoux :

Deux promoteurs ont été reçus. Des avant-projets ont été présentés sans les volets financiers qui seront présentés fin juin. Les volets financiers seront étudiés sérieusement et présentés en conseil municipal. Il faudra certainement revoir le PLU pour ce projet.

Urbanisme : La commission va être réunie pour deux axes : une modification simple du PLU et une modification de fond pour permettre la réalisation du projet du Vaurenoux.

Demain il y a une réunion avec des représentants de la SEVEPI pour connaître leurs projets futurs et de la DDT pour exposer les problèmes et aberrations liés à la classification actuelle de cette zone.

#### Communication :

Site web : réunion du 2 mai 2018

Suivant le tableau de synthèse joint et de nombreuses questions réponses sur les différentes solutions analysées (notre réunion s'est terminée à 20h), **le groupe a décidé de retenir Webisée** pour remplacer notre site actuel. Ce fournisseur présente une solution correspondant parfaitement à notre cahier des charges. Sa proposition nous a paru la plus complète des 7 fournisseurs analysés, avec un bon graphisme et une expérience et un professionnalisme très intéressants.

Le coût de mise en place est néanmoins assez élevé mais il est dû à une aide que ses concurrents directs ne fournissent pas. Le prix de l'abonnement annuel est lui plutôt bas en comparaison.

Ce choix sera présenté au prochain conseil municipal et la commande passée dans la foulée. Il restera un gros travail de structuration et de mise en place. Alicia, Martine, Patrice, Jean-Luc T, et Alain se sont proposés pour ce groupe de travail.

#### Culture loisirs animation :

Formation sur les gestes qui sauvent le vendredi 25 mai à 19h30 en mairie de Neauphlette. Une distribution de flyers sera faite mardi en destination de tous les Neauphlettois.

Fête de la musique le 21 juin sur l'esplanade du clocher : chacun emmène son pique-nique, les boissons seront offertes et il y aura le traditionnel feu d'artifices.

La commission se réunira le 4 juin prochain

#### Action sociale :

Sortie inter-âge du 27 juin : comme d'habitude un rendez-vous sera fixé sur le parking de la mairie pour un



départ à 8 heures et un retour à 18h30-19h.

### **10-Compte rendu des associations**

#### Comité des fêtes :

Journée Western le 4 juillet, sur inscription. Pique-nique à la charge des parents, spectacle et goûter offert.

#### AGMRB :

AG le 22 mai prochain avec le vote d'un président et du bureau. Les résultats 2017 sont bons.

### **11-Compte rendu des syndicats intercommunaux**

#### SIVU :

Budget voté avec le renforcement des réseaux à Beaulieu qui permettra d'accueillir une nouvelle borne à incendie à la charge de la commune. Les devis sont en attente de signature.

#### SIVOS :

Le changement de logiciel a induit un changement de tarification. Un projet aire de jeu pour l'école maternelle est prévu.

Une dérogation scolaire sera refusée pour cause de fermeture de classe sur notre groupe scolaire.

#### SIVSCP :

Budget revu à la baisse.

#### SICOREN :

Une augmentation de 10€ par élève en fonctionnement et en investissement a été proposée. Un seul devis a été proposé pour la réfection du sol. Il n'est toujours pas question de changer le système de chauffage du gymnase qui fait défaut depuis des années. Au vu de la médiocrité des pièces proposées en conseil syndical, Neauphlette a fait des votes sanctions. Il est demandé que 3 devis soient présentés pour la réfection du revêtement du gymnase. Que des propositions sur le changement du système de chauffage voient le jour et que les locaux soient entretenus régulièrement.

### **12-Compte rendu de la Communauté de Communes des Portes de l'Ile de France**

Subventions versées aux association sportives à hauteur de 92.000€. L'ADMR a bénéficié d'une subvention. Un budget de 35.000 € pour des études obligatoires sur les stations des eaux usées sont prévues, une subvention de 70% est attendue de la part de l'ARS ;

### **13-Point urbanisme**

#### Dépôt de déclaration préalable :

19/04/2018 : CENTONI Jérémy et MONDET Alison pour la construction d'un abri de jardin

19/04/2018 : SENECA Corinne pour la modification clôture

#### Dépôt de permis de construire :

24/03/2018 : M. TERZI-PANOSSIAN Mickaël pour la surélévation et extension d'une habitation

13/04/2018 : GOUJON Guillaume pour le changement de destination d'un bâtiment en bureau non accessible au public

#### Accord sur déclaration préalable :

03/05/2018 : SENECA Corinne pour la modification clôture

#### Accord sur permis de construire :

26/03/2018 : CENTONI Jérémy et MONDET Alison pour des déplacements de fenêtres

### **14-Point état civil (néant)**

### **15-Les rendez-vous**

18/05 SEVEPI

19/05 Permanence Mickaël

22/05 AG AGMRB

24/05 dossier sécheresse et coffre-fort avec Michel Du Cray

24/05 réunion CCPIF et TP en après-midi

25/05 formation DAE (défibrillateur)

- 26/05 permanence Patrice  
Permanence Maire
- 28/05 début fleurissement
- 29/05 transmission liste électorale à Alain  
14 :30 Président Ingénieur'Y  
CAS
- 30/05 Tirage des Jury d'Assises 2019 à Bennecourt
- 31/05 Dépose 1<sup>ère</sup> pierre logement résidence allée de la forêt Bréval
- 02/06 permanence Patrice  
Inauguration jardins familiaux CCPIF
- 4/06 Commission CLA
- 05/06 réunion secrétaires de mairie à la CCPIF
- 09/06 permanence Martine  
Permanence Maire
- 13/05 Anniversaire Ingénieur'Y
- 15/06 Mme ADDAD GrDF
- 16/06 permanence Martine
- 21/06 réunion DGFIP sur la commande publique et le PES V2
- 23/06 permanence Mickaël  
Permanence Maire  
Mariage LIEGE/LLAUZE à 14h00
- 27/06 sortie intergénérationnelle
- 30/06 permanence Patrice

#### **16-Questions et informations diverses**

Le ramassage des encombrants a été catastrophique. Les remontées ont été faites en temps et en heure auprès de la CCPIF, mais SEPUR a eu du mal rattraper les tournées.

**Prochain conseil : mardi 12 juin 2018 à 19 heures**

Séance levée à 21H35

À NEAUPHLETTE, le 18 mai 2018.



**Le Maire**

**Jean-Luc KONELKA**